

16, place Jean Jacques Rousseau – CS 92013
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
Tél : 04 74 19 16 12 / Fax : 04 74 93 62 21
Mail : auvergnerhonealpes@ffck.org
Adresse à changer :
Site : <http://www.canoe-rhonealpes.com>

Bourgoin Jallieu le 14/03/2017

REUNION GROUPE DE TRAVAIL
« GESTION DU MATERIEL D'ORGANISATION DE COURSES »

Mardi 14 mars 2017 – 20h30 à 22h (conférence téléphonique)

Tél: 01.79.72.21.10	Code participant: 795 146 778
---------------------	-------------------------------

Présents : Sylvain LOUVEL, Claude BENEZIT, Vincent OLLA, Myriam DE AMORIN, Nicolas TROTOUX

Sujets à l'ordre du jour :

1. Objectifs et cadre financier du dispositif à mettre en place
 - a. en termes d'organisation : simplicité, efficacité...
 - b. en termes de bilan financier global, moyens à mobiliser, sources de financement
 - c. en termes de capacité d'investissement : budget cible annuel
 - d. en termes de fonctionnement : budget cible annuel
2. Bilan et état du parc de matériel actuel, localisation (voir inventaire en PJ)
3. Evolutions, achats nécessaires et souhaitables, mise en compatibilité des parcs, échéancier et planning d'investissements
4. Organisation territoriale, répartition en 2 lots ?
5. Questions financières :
 - a. Principe d'un montant de location ?
 - b. Quel mode de facturation : au prorata du nombre d'athlètes / au forfait ?
 - c. Courses, activités exonérées ?
 - d. Distinction selon activités et besoins en matériel, et recettes liées à l'organisation ?
 - e. Définitions de catégories de matériel : gestion technique « pure » / logistique (tentes, sono...)
 - f. Cas des manifestations CNR
 - g. Montant des cautions
 - h. Tarifs « extérieurs » : autres associations, fédérations (Suisse) / professionnels
6. Modalités de fonctionnement « pratique » :
 - a. Quelle procédure, organisation pour les clubs
 - b. Mise à jour de la convention
7. Responsables du suivi et de l'entretien, par site (Cournon / Bourgoin)
8. Outils de suivi, localisation à mettre en place
9. Questions diverses

Préambule : L'objectif de la présente réunion est de faire un bilan sur le parc de matériel actuel, son évolution, les aspects financiers, les modes de gestion, de suivi et d'entretien. La finalité est proposer un dispositif simple, lisible, juste, financièrement équilibré, tout en incitant les clubs à toujours organiser des épreuves, et faciliter l'organisation de celles-ci, sans fragiliser les plus petites structures ni remettre en cause l'organisation des « petites » courses...

Sujets	Resp suivi
<p>1. Objectifs et cadre financier du dispositif à mettre en place</p> <p><i>a. en termes d'organisation : simplicité, efficacité...</i></p> <p>L'objectif est de proposer un dispositif simple et lisible, tant pour les clubs que pour le CR qui a en charge la gestion d'un important parc de matériel, sur plusieurs sites. Harmonisation des règles de fonctionnement sur le « secteur Ouest » (ex région Auvergne) et le « secteur Est » (ex région Rhône Alpes).</p> <p><i>b. en termes de bilan financier global, moyens à mobiliser, sources de financement</i></p> <p>Gestion à l'équilibre a minima ou génératrice de recettes pour le comité régional (grandes manifestations type championnats de France), qui lui permettent ensuite d'investir pour renouveler ou développer le parc. Objectif que les frais de location (hors dispositifs particulier type CNR) couvrent les frais d'entretien, en moyenne 1000 à 1500 € / an. Financement des investissements : L'ancien CR Auvergne utilisait la ligne ciblée par la région Auvergne dans le contrat d'objectifs. Pas de ligne correspondante pour la région Rhône Alpes, le financement était assuré par des actions « transversales » et beaucoup grâce à CNR. Une grosse part du matériel acheté par l'Auvergne l'a été sur des crédits CNDS équipement mais le dispositif est arrêté depuis 2015 (montant total environ 13 000€) → beaucoup d'investissements récents. Dans la nouvelle région AURA : Pas de visibilité pour le moment sur contrat objectif région et report des « lignes » des anciennes régions. A ce jour, incertitude sur des financements directs sur ce point. Concernant le CNDS : les axes CNDS sont déjà connus pour 2017 → rien en direct pour de l'investissement sur du matériel de ce type. A voir pour prise en compte transversale sur budget des autres actions (ETR, sportif, manifestations...).</p> <p>La convention CNR reste la source de financement potentielle la plus certaine. Refaire des actions type Chpt France slalom Bourg St Maurice → intéressant sur le plan financier Profiter d'opportunités. Championnat France FFSU à Vichy : pas de frais de location prévus, autres conditions ? (voir ce qui a été fait à St Pierre) revoir avec Nasser Hammache les conditions du partenariat FFSU/CRAURACK.</p> <p><i>c. en termes de capacité d'investissement : budget cible annuel</i></p> <p>A voir en fin d'année en fonction du résultat et des subventions pour la saison suivante. Pour 2017 : valorisation CNR pour le moment → 3000 €</p> <p><i>d. en termes de fonctionnement : budget cible annuel</i></p> <p>Entretien : budget courant de 1500€ annuel prévu (en fonction du coût annuel moyen constaté les années précédentes, pour RA : 600€ en 2014, 500 € en 2015, 34€ en 2016, mais grosses dépenses certaines années, 2000 à 3000€ en fonction des aléas). Nécessité de « lisser » le coût pour le budget mais il sera nécessaire variable. Au-delà de ce budget « warning » et discussion en CD</p>	
<p>2. Bilan et état du parc de matériel actuel, localisation (voir inventaire en PJ)</p> <p>L'inventaire est parcouru est actualisé. Voir en PJ. Les réparations et renouvellements nécessaires sont précisés.</p>	

<p>Points particuliers : Ancien CR Auvergne : Les tablettes AGIL (gestion des pénalités en slalom) n'ont jamais bien marché. Négociation difficile en cours avec AGIL Informatique pour une reprise. Revoir avec Nasser Hammache. L'achat d'un système complet TRAPS en fin d'année 2016 a été réalisé en remplacement. En cours de configuration / montage. 1 personne à Montluçon très compétente en info : Stéphane Verdier. Globalement matériel récent, des compléments à apporter mais pas de révisions ou réparations urgentes. Ancien CR Rhône Alpes : plusieurs composants à réviser / réparer en 2017 : data sprint, data sport (moins urgent), horloge de départ, casques liaison départ arrivée. Quelques compléments à apporter également voir point suivant.</p>									
<p>3. Evolutions, achats nécessaires et souhaitables, mise en compatibilité des parcs, échéancier et planning d'investissements</p> <p>Homogénéiser les parcs pour faciliter les échanges.</p> <p>A REVISER / REPARER / REMPLACER :</p> <table border="1" data-bbox="165 788 1295 1066"> <thead> <tr> <th>Secteur Ouest</th> <th>Secteur Est</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Réparation ou changement horloge Révision Data Sprint (batteries) Révision Data Sport (batterie) 2 poires à remplacer (disparues) 2 casques liaison départ / arrivée à remplacer ou réparer (connexion HS) 1 boîtier microcom à réviser (casques)</td> </tr> </tbody> </table> <p>A INVESTIR POUR COMPLETER LE PARC :</p> <table border="1" data-bbox="165 1128 1295 1429"> <thead> <tr> <th>Secteur Ouest</th> <th>Secteur Est</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nouveau jeu de dossards EDF (1 à 300 ou 400) Plaquettes CEL fond : compléter de 51 à 200 Imprimante laser 2 PC portables gestion course Kit réseau informatique ? Casques liaison départ/arrivée ? Sonorisation départ (moins urgent) Ligne affichage arrivée (moins urgent)</td> <td>Nouveau jeu de dossards CNR (1 à 400) Ecran TV affichage extérieur 2 PC portables gestion course 3 terminaux TRAPS complémentaires (→10) Tentes à renouveler (moins urgent)</td> </tr> </tbody> </table>	Secteur Ouest	Secteur Est		Réparation ou changement horloge Révision Data Sprint (batteries) Révision Data Sport (batterie) 2 poires à remplacer (disparues) 2 casques liaison départ / arrivée à remplacer ou réparer (connexion HS) 1 boîtier microcom à réviser (casques)	Secteur Ouest	Secteur Est	Nouveau jeu de dossards EDF (1 à 300 ou 400) Plaquettes CEL fond : compléter de 51 à 200 Imprimante laser 2 PC portables gestion course Kit réseau informatique ? Casques liaison départ/arrivée ? Sonorisation départ (moins urgent) Ligne affichage arrivée (moins urgent)	Nouveau jeu de dossards CNR (1 à 400) Ecran TV affichage extérieur 2 PC portables gestion course 3 terminaux TRAPS complémentaires (→10) Tentes à renouveler (moins urgent)	
Secteur Ouest	Secteur Est								
	Réparation ou changement horloge Révision Data Sprint (batteries) Révision Data Sport (batterie) 2 poires à remplacer (disparues) 2 casques liaison départ / arrivée à remplacer ou réparer (connexion HS) 1 boîtier microcom à réviser (casques)								
Secteur Ouest	Secteur Est								
Nouveau jeu de dossards EDF (1 à 300 ou 400) Plaquettes CEL fond : compléter de 51 à 200 Imprimante laser 2 PC portables gestion course Kit réseau informatique ? Casques liaison départ/arrivée ? Sonorisation départ (moins urgent) Ligne affichage arrivée (moins urgent)	Nouveau jeu de dossards CNR (1 à 400) Ecran TV affichage extérieur 2 PC portables gestion course 3 terminaux TRAPS complémentaires (→10) Tentes à renouveler (moins urgent)								
<p>4. Organisation territoriale, répartition en 2 lots ?</p> <p>Compte tenu de l'étendue de la nouvelle région, organiser en deux « lots » répartis sur le territoire, pour faciliter les transferts avec les clubs + habitudes des organisateurs avec les matériels parfois différents.</p> <p>Objectif d'avoir deux lots « complets » et équivalents sur le plan des fonctionnalités, à quelques exceptions près où cela ne paraît pas nécessaire d'avoir en double (ex : plaquettes CEL fond)</p> <p>Objectif de rendre les deux lots entièrement « compatibles » sur le plan technique pour les achats futurs.</p> <p>Ce qui appartenait à l'ancien CR Auvergne constitue le lot « Ouest », basé à Cournon.</p> <p>Ce qui appartenait à l'ancien CR Rhône Alpes constitue le lot « Est », basé à Bourgoin Jallieu.</p> <p>Possibilité de « dépannages » ponctuels par échanges, mais à ne pas généraliser pour une gestion plus simple.</p> <p>Les clubs peuvent solliciter l'un ou l'autre des lots, en fonction de leur localisation, des modalités pratiques de récupération, et de la disponibilité du matériel aux dates souhaitées, indépendamment de leur ancien CR.</p>									

5. Questions financières :

a. Principe d'un montant de location ?

Le principe est affirmé pour couvrir les frais d'entretien courant, soit environ 1000 à 1500€ / an. L'investissement est assuré par des subventions ou par les opérations « spéciales » (CNR, grosses manifestations type championnat de France...).

La discussion renvoie à la question plus générale du montant des cotisations des clubs auprès du CR. Les élus présents pour ce groupe de travail sont opposés à un montant de cotisation indexé sur le nombre d'adhérents de clubs, car nous semble à l'inverse de ce que le comité doit encourager : le développement des clubs (d'autant plus que les gros clubs génèrent d'ores et déjà des recettes plus importantes via la quote part fédérale reversée au CR).

A l'inverse, le principe d'une cotisation ou d'une « participation annuelle » (= somme de la cotisation + services divers) des clubs envers le CD proportionnée à l'usage des services du CR qu'ils font nous semble plus juste, pour justement préserver les « petits clubs ».

Néanmoins, le calcul des frais de location doit être « encadré » pour ne pas mettre en difficulté les organisateurs, et continuer à inciter les clubs à organiser des épreuves (notamment petites courses, courses jeunes, disciplines avec moins de densité d'athlètes).

b. Quel mode de facturation : au prorata du nombre d'athlètes / au forfait ?

Débat sur ce point. Pas de consensus. Plusieurs propositions sont faites.

Proposition n°0 :

Instaurer un « abonnement annuel matériel » forfaitaire, à régler en plus de la cotisation. Montant mini 50€/an pour assurer des recettes au moins équivalentes à la situation actuelle.

Les + : simple à gérer, pas de calcul sur le nombre de participants effectifs. Incite à organiser plusieurs manifestations dans l'année.

Les - : Pas forcément de visibilité en début d'année sur les besoins en matériel au cours de l'année.

Pas de prise en compte des recettes réelles pour le club selon l'événement.

Cette proposition ne fait pas l'unanimité au sein du groupe de travail.

Proposition n°1 :

Garder un système semblable à celui qui était pratiqué sur la région Rhône Alpes, avec un coût calculé en fonction du nombre de participants effectifs, en réajustant les kits (pour plus de clarté) et les tarifs. Proposition de grille ci-dessous :

Sont exonérées les manifestations rassemblant moins de 50 bateaux (= embarcations) participants. De même, les animations jeunes (non prises en compte dans un classement national) sont exonérées.

Matériel	Courses < 50 embarcations participantes Animations jeunes	Courses régionales et interrégionales, N2 et N3 (SLA)	Chpt de France, N1, coupes de France, courses internationales
Kit « Basique » : inclus dossards ou plaquettes, chronos imprimante, sonorisation départ, talkies walkies	Gratuit	0,5 € / embarcation	1 € / embarcation
Kit « Chronométrage » : inclus dossards, chronos imprimante, sonorisation départ, talkies walkies, système de chronométrage informatique, kit cellules, casques liaison départ / arrivée, horloge de départ		0,75 € / embarcation	1 € / embarcation
Kit « Chronométrage et pénalités » : inclus dossards, chronos imprimante, sonorisation départ, talkies walkies, système de chronométrage informatique, kit cellules, casques liaison départ / arrivée, horloge de départ, système complet de gestion des pénalités TRAPS		1 € / embarcation	1,5 € / embarcation

En complément des kits précédents (ou de façon « individuelle », prix calculé par week end ici), peuvent être loués les matériels suivants :

Matériel	Courses < 50 embarcations participantes Animations jeunes	Courses régionales et interrégionales, N2 et N3 (SLA)	Chpt de France, N1, coupes de France, courses internationales
Afficheur (écran TV ou ligne affichage arrivée)	Gratuit	30 €	45 €
Sonorisation extérieure site général (ligne 50V)		30 €	45 €
Kit réseau informatique (inclus PC, imprimante laser et nécessaire réseau RJ45)		20 €	30 €
Imprimante laser noir et blanc (sans le reste du kit informatique)		10 €	15 €
Tentes (par unité, 3x3 ou 4,5x3 ou 6x3 selon lot)		25 €	45 €
Kit téléphonie avec standard (x3) + 10 postes portables		40 €	60 €
Dossards (hors des kits précédents)		30 €	45 €
Kit Chronos imprimante (hors des kits précédents)		20 €	30 €

Les + : Coût proportionné au nombre de participants à l'épreuve et donc aux recettes réelles de l'organisateur ; dépense maîtrisée pour l'organisateur. Plus de clarté sur la grille tarifaire par rapport à l'heure actuelle.

Coûts revus à la baisse pour les prestations « individuelles » par rapport à l'ancienne convention Rhône Alpes, car elles se cumulent au tarif de base / bateau.

Les - : Plus compliqué à mettre en œuvre, pour le CR, nécessite de connaître avec précision le nombre de participants exact aux épreuves.

Proposition pour le calcul du nombre d'embarcation : le nombre d'embarcations participant à l'épreuve sera calculé sur la base des inscriptions faites en ligne sur le site FFCK (inscriptions centralisées). En cas d'écart important avec le nombre d'embarcation ayant effectivement pris le départ de la course, il appartient à l'organisateur d'informer le CR des effectifs réels, et de communiquer par mail une copie des résultats signés par le Juge Arbitre.

En l'absence d'inscriptions centralisées sur le site FFCK, il appartient également à l'organisateur de communiquer au CR ses effectifs réels dans un délai de 5 jours après la course, en envoyant une copie des résultats signés par le Juge Arbitre. A défaut, un effectif de 150 embarcations sera pris en compte pour le calcul des frais.

Proposition n°2 :

Dispositif semblable au précédent, mais application d'un montant forfaitaire au lieu d'un calcul au prorata du nombre d'embarcations.

Sont exonérées les manifestations rassemblant moins de 50 bateaux (= embarcations) participants. De même, les animations jeunes (non prises en compte dans un classement national) sont exonérées.

Matériel	Courses < 50 embarcations participantes Animations jeunes	Courses régionales et interrégionales, N2 et N3 (SLA)	Chpt de France, N1, coupes de France, courses internationales
Kit « Basique » : inclus dossards ou plaquettes, chronos imprimante, sonorisation départ, talkies walkies	Gratuit	50 € / week end	100 € / week end
Kit « Chronométrage » : inclus dossards, chronos imprimante, sonorisation départ, talkies walkies, système de chronométrage informatique, kit cellules, casques liaison départ / arrivée, horloge de départ		75 € / week end	100 € / week end
Kit « Chronométrage et pénalités » : inclus dossards, chronos imprimante, sonorisation départ, talkies walkies, système de chronométrage informatique, kit cellules, casques liaison départ / arrivée, horloge de départ, système complet de gestion des pénalités TRAPS		100 € / week end	150 € / week end

En **complément** des kits précédents (ou de façon « individuelle », prix calculé par week end ici), peuvent être loués les matériels suivants :

Matériel	Courses < 50 embarcations participantes Animations jeunes	Courses régionales et interrégionales, N2 et N3 (SLA)	Chpt de France, N1, coupes de France, courses internationales
Afficheur (écran TV ou ligne affichage arrivée)	Gratuit	30 €	45 €
Sonorisation extérieure site général (ligne 50V)		30 €	45 €
Kit réseau informatique (inclus PC, imprimante laser et nécessaire réseau RJ45)		20 €	30 €
Imprimante laser noir et blanc (sans le reste du kit informatique)		10 €	15 €
Tentes (par unité, 3x3 ou 4,5x3 ou 6x3 selon lot)		25 €	45 €
Kit téléphonie avec standard (x3) + 10 postes portables		40 €	60 €
Dossards (hors des kits précédents)		30 €	45 €
Kit Chronos imprimante (hors des kits précédents)		20 €	30 €

Les + : Plus simple à gérer pour le CR, pas de problématique de décompte du nombre de bateaux
Coûts revus à la baisse pour les prestations « individuelles » par rapport à l'ancienne convention Rhône Alpes, car elles se cumulent au tarif de base.

Les - : frais indépendants des recettes réelles de l'organisateur, « effet de seuil » plus important pour les manifestations qui dépassent de peu les 50 participants.

Toute autre demande sera étudiée sur devis.

c. Courses, activités exonérées ?

Les manifestations rassemblant moins de 50 bateaux participants (= embarcations au sens du règlement) sont exonérées de frais de location, afin d'encourager les clubs à lancer de nouvelles épreuves, et de ne pas mettre en difficulté les organisateurs de courses avec peu de participants (cas de la descente notamment).

De même, les animations jeunes (non prises en compte dans un classement national) sont exonérées.

Lors d'organisations « conjointes » d'une épreuve jeunes avec une épreuve régionale, seules sont prises en compte pour le calcul du nombre d'embarcations ayant participé à l'épreuve régionale.

Les catégories minimales (H et D) sont exclues du calcul.

Les ouvreurs et invités sont pris en compte en revanche, indépendamment de leur catégorie d'âge.

Concernant le cas particulier du kayak polo : la mise à disposition du matériel est exonérée de frais de location, dans la mesure où les équipes versent directement leurs frais d'inscription (par saison, et non par tournoi) directement au comité régional. Les clubs organisateurs de journées ne perçoivent en effet aucunes recettes d'inscription des équipes.

d. Distinction selon activités et besoins en matériel, et recettes liées à l'organisation ?

Voir propositions précédentes.

Plus qu'une distinction par activité, il est proposé une distinction des frais en fonction matériel réellement nécessaire : voir composition des « kits » standards au point b). Par exemple, le « kit basique » peut convenir pour une « petite » course de descente, gérée avec des chronos manuels.

e. Définitions de catégories de matériel : gestion technique « pure » / logistique (tentes, sono...)

Voir composition des kits basique / chronométrage / chronométrage et pénalités + prestations complémentaires proposées ci avant.

Le prix des prestations individuelles « complémentaires » est revu à la baisse, par rapport à l'ancienne convention proposée pour le CR Rhône Alpes.

<p><i>f. Cas des manifestations CNR</i> Compte tenu de l'intérêt clair du dispositif précédemment appliqué par le CR Rhône Alpes, et des investissements que cela a permis de réaliser, il est proposé de maintenir le même fonctionnement, à savoir 500€ / manifestation « conventionnée » fléchés sur le comité régional pour les frais de gestion et de mise à disposition du matériel. Intégrer également le matériel de communication CNR.</p> <p><i>g. Montant des cautions</i> Pour l'ancien CR Rhône Alpes : montants à revoir, cela conduisait à des sommes très importantes et à des chèques sans provision... Proposition d'instaurer un montant unique forfaitaire par épreuve : 1000€ quel que soit le matériel mis à disposition. Dossards : tarif de remplacement 30€/ dossard à maintenir.</p> <p><i>h. Tarifs « extérieurs » : autres associations, fédérations (Suisse) / professionnels</i> Matériel global 500€/jour sur la base du kit « Chronométrage et pénalités » Toute autre demande à étudier sur devis (ou grille tarifaire à établir ultérieurement). Demandes peu fréquentes.</p>	
<p>6. Modalités de fonctionnement « pratique » :</p> <p><i>a. Quelle procédure, organisation pour les clubs</i> Rester sur les modalités précédentes des 2 CR (semblables). Les clubs viennent chercher le matériel sur le site concerné (difficulté pour le site de Cournon identifiée, voir point 8), et le rapportent. Possibilité d'expédition et de retour par transporteur, au frais des clubs (potentiellement intéressant selon les distances à parcourir, voir tarif TNT ou GLS). Utilisable par tous les clubs sur les deux sites, choisir au plus proche ou au plus simple. Possibilité de transmettre le matériel directement d'un organisateur à l'autre pour faciliter les transferts et éviter les frais, mais outils de suivi à mettre en place (voir point 8).</p> <p><i>b. Mise à jour de la convention</i> Document à actualiser en profondeur, en fonction des décisions finales qui seront prises (voir proposition au point 5.b notamment). Document unique pour le CR AURA. Présence de tout le parc (2 lots, est et ouest).</p>	
<p>7. Responsables du suivi et de l'entretien, par site (Cournon / Bourgoin) Pour le lot « Ouest » à Cournon : Trouver une personne ressource sur l'ancienne région Auvergne, géographiquement proche de Cournon (Claude Bénézit, qui gérait les « départs » et « retours » ayant déménagé à Vichy). Yves Lecaudé habite à proximité, il fait un suivi régulier sur le matériel technique / électronique depuis plusieurs années. Il semble nécessaire en complément de trouver une autre personne pour l'assister notamment sur les aspects de gestion des départs et retour du matériel en général. Point important à traiter par le CR, difficulté identifiée. Interrogation sur le déplacement du lieu de stockage si jamais ? problématique : volume important !</p> <p>Pour le lot « Est » à Bourgoin : Sylvain Louvel (+ appui technique sur tout le parc) + Myriam De Amorin (départs/retours lot Est, conventions et facturation pour tout le parc) + Nicolas Trotoux en appui technique également sur le parc.</p>	
<p>8. Outils de suivi, localisation à mettre en place Pour l'ancien CR Rhône Alpes : il existait déjà un modèle de fiche de suivi, mais rarement utilisé. Sylvain Louvel nous la retransmet. Proposition de mettre en place une fiche de suivi « préremplie » avec l'ensemble des « kits » (et leur contenu détaillé : câbles, chargeurs,...).</p>	

<p>A chaque utilisation, le club complète une colonne « Etat à la réception » et « Etat au départ » du matériel, signe et indique un responsable. Il indique également d'où le matériel vient et à qui il l'a remis, dans le cas de transmissions « directes » entre organisateurs sans passage par le siège. Finalité : savoir où est le matériel, les dysfonctionnements constatés, les pertes en ligne, l'origine des problèmes éventuels.</p> <p>Fiche papier ou mettre en place un modèle « numérique » de fiche ? (google sheet ou sondage google ou similaire ?)</p> <p>Pour un meilleur suivi : introduire des codes lots et objet (identification, suivi, inventaire...) voir inventaire en PJ à compléter si nécessaire.</p>	
<p>9. Questions diverses néant</p>	

Fin de la réunion à 22h40.